



Mairie de Serres  
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 005-210501664-20210624-2021\_068-DE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2021-068

Séance du 24/06/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre juin, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire M. Fabrice FROMENT

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	15
Présents	9
Absents	6
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

### Etaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, M. COULLOMB Christian, M. GAUTIER Adrien,  
Mme LEBAS Elodie, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette, M. ROUIT Daniel,  
M. VESELAJ Selman

### Procurations :

M. BARTOSZAK Frédéric donne pouvoir à Mme ARLAUD Véronique  
Mme BERTRAND Aurélie donne pouvoir à M. FROMENT Fabrice  
M. HENDERYCKSEN Christopher donne pouvoir à Mme ARLAUD Véronique  
Mme HUET Sandrine donne pouvoir à Mme LEBAS Elodie  
Mme RICHIER Delphine donne pouvoir à M. ROUIT Daniel

### Etait absente :

Mme VERA Martine

A été nommé comme secrétaire de séance : M. GAUTIER Adrien

<u>Date de convocation</u>	18/06/2021
<u>Date d'affichage</u>	18/06/2021

### MOTION POUR LE RETRAIT IMMÉDIAT DU PROJET HERCULE DE PRIVATISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Depuis 75 ans, depuis l'impulsion du Conseil National de la Résistance, l'électricité est un bien commun, Electricité de France un service public.

Premier producteur d'électricité en France et en Europe, deuxième producteur mondial, EDF fournit à l'ensemble du territoire français une des électricités les plus propres, sûres et économique ; notamment grâce à la péréquation tarifaire, garantissant un prix identique à tous les Français, qu'ils vivent en zone urbaine, rurale ou en outre-mer.

Mais aujourd'hui, ces garanties, tout comme la souveraineté énergétique de notre pays sont menacées par le projet Hercule.

Le projet Hercule, dont les négociations demeurent opaques, est impulsé par la Commission Européenne. L'électricité, pourtant considérée comme un bien essentiel, se doit d'être à son tour soumise aux lois du marché et de la concurrence. Cette loi conduit à la privatisation des secteurs les plus rentables du groupe EDF, qui sera morcelé en trois sociétés. Cette réorganisation sonne le glas d'un des derniers services publics de notre pays.

Paradoxalement, s'il en est une chose que la Covid-19 aura permis de dévoiler, c'est le rôle crucial du service public. Des personnels hospitaliers aux instituteurs, des agents territoriaux aux bénévoles associatifs, en temps de crise, l'intérêt général redevient un marqueur structurant.

Alors, à l'heure où des millions de Français vivent la précarité énergétique, dans une époque où les enjeux de transition écologique et énergétique relèvent de défis pour l'Humanité, le rôle et la mission de service public d'Electricité de France sont d'autant plus d'actualité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- souhaite s'engager aux côtés des salariés d'ENEDIS et d'EDF en :
- appelant à l'arrêt immédiat du projet Hercule,
- demandant un bilan des vingt dernières années marquées par l'ouverture à la concurrence du secteur de l'énergie, par la hausse des factures d'électricité pour nos concitoyens, à qui l'on avait pourtant promis une baisse,
- rejoignant le Collectif « Des Territoires engagés pour une énergie publique »,
- invitant les habitants de Serres à signer la pétition « pour une énergie publique » contre le démantèlement d'EDF et pour la défense du service public de l'énergie,
- interrogeant le gouvernement sur les répercussions concrètes de ce projet pour les citoyens et collectivités propriétaires de réseaux,
- interpellant les parlementaires du département, notamment ceux de la circonscription.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Serres.

Le Maire,



*Fabrice Froment*

Fabrice FROMENT.